

ASSEMBLÉE ANARCHISTE DU 26 FÉVRIER

TEXTES ET RÉFLEXIONS



Le présent cahier a pour but de recenser les différents textes et propositions soumis à l'assemblée du 26 février.

HORAIRE PRÉVU/PROPOSED SCHEDULE

- 10 h Accueil
- 10 h 25-10 h 55 : Retour et présentation de l'Assemblée en mixité choisie
- 10 h 55-11 h 55 : Discussions en petits groupes autour des perspectives soulevées par l'Assemblée en mixité choisie
- 12 h 10-12 h 50 : Retour en Assemblée sur les discussions du matin
- 12 h 50 : Diner
- 14 h : Début de l'Assemblée générale

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ :

- 0. Ouverture/Opening
- 0.1. Modification et adoption de l'ordre du jour/Amendments to and adoption of the agenda
- 1. État de la fondation de l'organisation/State of the foundation of the organization
- 1.1. Passage à une fondation de l'organisation par comités/Towards a foundation through committee work
- 2. Fermeture/Closing
- 18 h : Heure de fin prévisionnelle des activités de la journée
- Soirée : activité sociale

TABLE DES MATIÈRES

Assemblée anarchiste du 26 février.....	1
textes et réflexions.....	1
Retour de l'Assemblée en mixité choisie.....	3
Perspective révolutionnaire Trans	4
Une réflexion du comité scribe à propos de l'AG du 26 février	6
Finding a balance between efficiency and participation	8
En défense du passage au modèle des comités de travail.....	11
Quelle est la place que devrait occuper notre organisation ?	12
Il faut savoir où on est pour savoir comment aller de l'avant	13
Contre la proposition du comité de suivi d'abolir les assemblées	15
Elements of discussion for the morning groups (chosen mixity assembly on 11 March).....	18
Code de procédures	19
Rules of order.....	21
Lexique	23

RETOUR DE L'ASSEMBLÉE EN MIXITÉ CHOISIE

Proposition discutée mais non-adoptée lors de l'Assemblée du 11 février

- Que l'Assemblée en mixité choisie sans hommes-cis se constitue en comité autonome du processus d'organisation large.
- Que ce comité soit autonome sur l'établissement de ses priorités, de ses moyens d'actions et de sa direction.
- Que ce comité participe à des concertations avec les autres comités autonomes dans le but d'établir, par la recherche de consensus, des lignes et des directions communes.
- Que ce comité offre son soutien logistique à d'autres comités identitaires dans le but de multiplier les foyers de pouvoir.
- Que ce comité ne soit pas qu'un espace de réflexion, mais bien un espace d'action politique.

- From the assembly without cis-dudes, the decision was taken to move forward as an autonomous committee of the larger organisation.
- That this committee be autonomous on the basis of its priorities, actions, and strategic direction.
- That this committee take part alongside other autonomous committees with the intention of establishing, through the search for consensus, collective positions and directions.
- That this committee offer a logistical support to other identity-based committees with the goal of multiplying the decision-making spaces.
- That this committee not only be a space for reflexion, but also a space for political action.

PERSPECTIVE RÉVOLUTIONNAIRE TRANS, SUR NOTRE PARTICIPATION À UNE ORGANISATION RÉVOLUTIONNAIRE LARGE

PRÉLUDE

Ce texte présente une réflexion radicale trans sur la question d'une organisation révolutionnaire large. Nous y présentons notre vision sur comment construire au sein de cette organisation des foyers de puissances suffisants pour contrer (autant que faire se peut) les dynamiques oppressives. Il est rédigé dans l'idée que la direction à prendre des militant-e-s femmes, trans et/ou non-binaires est d'investir en masse et de manière réfléchie cette organisation pour qu'elle se transforme en une organisation féministe et queer. En d'autres mots, nous nous opposons à une approche séparatiste.

Notre perspective étant que la concentration des forces féministes dans une organisation séparée ne ferait que les affaiblir et affaiblir l'organisation large. De plus, le séparatisme féministe et séparatisme lesbien se sont prouvés encore et encore incapables de démonter les dynamiques d'oppression et les logiques de pouvoir. En tant que militant-e-s trans, nous ne voyons pas l'intérêt de donner de notre énergie à construire une organisation séparée simplement pour que nos oppresseurs y soient des femmes cisgenres privilégiées. Nous préférons bâtir un mouvement large où nous pourrions construire des foyers de pouvoir suffisant pour y combattre ceuses qui nous opprimeraient

au sein de la lutte.

Ceci ayant étant mise au clair voici le cœur de notre propos :

DISTRIBUER LE POUVOIR POUR COMBATTRE L'OPPRESSION DE L'INTÉRIEUR

La question des enjeux anti-oppressifs est liée de façon inhérente à la question de la distribution de pouvoir. Si le présent texte se positionne plus particulièrement en ayant en tête la question des oppressions liées au genre, il demeure, à notre sens, pertinent même en adoptant un point de vue issu d'autres pratiques anti-oppressives. En effet, si la longue liste des «istes», nous le fait souvent perdre de vue, nos pratiques anti-oppressives sont motivées, à notre sens, par un malaise fondamental face aux inégalités de pouvoir, qu'il soit formel ou informel. Bien que chaque système d'oppression émerge de son propre contexte, il est parfois intéressant de se pencher sur les tendances de fond qui les lient entre elles. Les inégalités de pouvoir représentent l'une de ces tendances et donc, par souci de pousser nos lignes jusqu'au bout, nos actions politiques devraient avoir pour but de les réduire au minimum. Or, il ne suffit pas de combattre les inégalités de pouvoir qui occurrent dans la société que nous contestons, il importe également de lutter contre celles qui s'immiscent au sein même de nos organisations politiques. Pour ce faire,

nous proposons une approche par l'empowerment démocratique, c'est-à-dire la mise en place de structures qui permettent aux individus qui composent nos organisations d'avoir accès à un pouvoir raisonnable sur celles-ci, sur leur direction, leurs moyens d'action, etc. Ces structures devraient se construire en ayant en tête la multiplication des locus de pouvoir et des lieux de prises de décisions dans l'optique d'obtenir une sorte d'équilibre par contrebalancement des pouvoirs.

Ainsi, la conclusion première de cette analyse doit nécessairement être de ne pas cristalliser le pouvoir autour d'individus, même s'ils sont choisi-e-s par la volonté populaire. Il faut cependant prendre garde à éviter le piège de la désorganisation qui, en l'absence de dirigeant-e-s choisi-e-s tend à centraliser le pouvoir de façon informelle autour d'individus. Nos modes de prises de décisions doivent donc éviter le double écueil des chefs et de la désorganisation tout en permettant l'action politique démocratique et efficace.

Cela est possible qMnd il existe une pluralité d'espace démocratique, d'organisation, de réflexion et de décisions, permettant de distribuer le pouvoir dans divers canaux. Ainsi, nous proposons la constitution de comités politiques autonomes dont le mandat serait d'agir politiquement à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur de l'organisation (notamment un

comité féministe et un comité queer). Ces comités pourraient ensuite se réunir en instances séparées des assemblées larges dans le but de coordonner leurs actions et d'échanger de l'information. Ces comités devraient adopter une posture auto-critique capable de questionner les mécanismes de centralisation des pouvoirs et d'exclusion qui opèrent au sein des différents espaces formels et informels qui constituent l'organisation. Ceci ne formant qu'une forme d'espace démocratique parallèle, officielle et structurée. L'idéale serait qu'il en existe une pluralité permettant différent mode d'entrée en relation avec les processus décisionnels de l'organisation. Ces comités politiques devraient être investis en masse par les militant-e-s concerné-e-s et être conçus comme plus grand que des simples comités de dénonciations. Il est vital pour l'organisation, si elle prétend avoir un caractère féministe et queer, de reconnaître à ses groupes une position de leadership sur les enjeux les concernant. L'araignée ne pouvant comprendre les malheurs de la fourmi, c'est à cette dernière de dicter sa libération. Dans cette logique, l'organisation large devrait concevoir ces comités politiques autonomes «identitaires» non pas que comme de simples chiens de garde contre l'abus, mais comme de véritables lieux de réflexion et d'élaboration politique riche de potentiel révolutionnaire.

Finalement, si les pratiques de non-mixité devraient être encouragées au sein de l'organisation afin de favoriser l'apparition d'un positionnement anti-oppressif, l'existence des espaces non-mixtes ne devraient jamais servir à y cantonner les réflexions et débats sur les oppressions spécifiques. Les personnes positionnées dans une perspective de puissance au sein des mécanismes d'oppressions et

d'exclusions devrait au contraire avoir à faire face à cette réalité fréquemment et directement.

La non-mixité doit servir à créer de nouveaux espaces réflexifs au mode de fonctionnement différent (par leur composition) non pas comme une limitation aux discussions sur le genre, l'identité et l'oppression.

RECONNAÎTRE NOTRE POUVOIR

Une réalité du moment historique présent qui nous ouvre des portes est la force des femmes et des minorités de genre au sein des mouvements d'opposition et de la contre-culture. Jamais autant de militant-e-s ont été issus des communautés queers ou femmes et beaucoup des milieux de la gauche révolutionnaire, jadis réputé des repères de gauchiste masculin et de douchebag au drapeau noir, ne compte plus ou presque plus d'homme cis dans leur rang. Nous constituons une masse critique dans nos mouvements et la jeunesse enragé a pleinement embrassé la logique queer et la remise en question radicale du genre. Des assos étudiantes, des rangs des masses, de la scène musicale, artistiques et généralement contre-culturelle, ce sont les femmes, trans et les personnes non-binaires qui émergent de plus en plus dans une position de leader de l'opposition. En d'autres mots, le boys-club ne peut plus tenir sa main gardée sur la gauche et un exode en masse de l'organisation mixte par les opprimées du genre viendrait à tuer celle-ci. Dans ce contexte, nous sommes dans une position de dicter nos termes et forcer nos camarades hommes à céder leur pouvoir ou à se retrouver marginalisés dans nos mouvements.

CONCLUSION

Nous croyons fermement qu'il nous est possible de bâtir un mouvement large, révolutionnaire, mixte qui soit fondamentalement queer et féministe. Qui, plus que simplement parler la langue du féminisme et du queer, en marche la marche. À condition que nous soyons prêt-e-s à en être les instigatrices et les gardiennes! Nous croyons aussi que si les camarades hommes veulent faire la lutte, ils devront la faire avec nous et ils devront accepter que notre participation est conditionnelle à la cession de leurs pouvoirs. t

UNE RÉFLEXION DU COMITÉ SCRIBE À PROPOS DE LA PROPOSITION SOUMISE À L'AG DU 26 FÉVRIER

À la suite de l'Assemblée mixte du 4 décembre, l'état du procès-verbal et des notes liées aux discussions a nécessité la création d'un comité, nommé comité scribe, pour mettre de l'ordre dans la documentation et pouvoir collectivement évaluer la suite des choses. Les travaux de ce comité ont dans un premier temps permis de résumer l'AG et de fournir un PV simplifié. Dans un deuxième temps, le comité en est venu à prendre acte d'un certain nombre d'insuffisances de l'assemblée, qui paraissait démobilisante, empêchait de créer de l'unité et favorisait l'inertie.

Une recommandation a alors été rédigée, qui, dans son esprit, entend alors créer des comités qui pourraient travailler plus longuement sur des propositions (notamment dans la continuité des discussions en groupe du matin des autres assemblées, qui semblaient aboutir à des échanges plus satisfaisants). Cette recommandation a alors été soumise à une réunion large du comité de suivi. Après de nombreux débats et des différences d'interprétation, qui pourront être adressées lors de l'AG du 26 février, une majorité de personnes présentes a voté en faveur de soumettre à l'assemblée une proposition rendant compte des recommandations suivantes faites par le comité scribe :

Recommandé, tant que cette recommandation ne va pas à l'encontre de la volonté de l'assemblée en mixité choisie du 11 février 2023, de ne pas tenir d'autres

assemblées où sont discutés des principes généraux et structurels avant un congrès de fondation ;

Recommandé de fonder des comités de travail lors de l'assemblée mixte du 26 février 2023 dont la fonction serait de produire en vue d'un congrès de fondation des propositions concernant les objectifs et principes de l'organisation (charte, visées) et la structure (membrariat, financement, dynamiques métropole-régions, etc) ;

Recommandé que lesdits comités de travail constituent les comités de fondation provisionnels et que le travail se fasse à l'interne de là jusqu'à la fondation.

Si la proposition était votée en assemblée, nous mettrions un terme au processus d'assemblées semi-publiques jusqu'à la tenue d'un congrès fondateur de l'organisation, lequel entérinera le travail des comités, ou bien pourra être le lieu de débats instruits sur des enjeux qui auraient émergés dans lesdits comités. Cette proposition est conçue pour clore l'assemblée du 26 février, qui prendrait alors fin, et les personnes qui désireraient rejoindre les comités pourraient alors commencer à travailler sur des contenus propositionnels.

Dès lors, les différents comités pourraient travailler plus sérieusement à mettre sur pied une organisation anarchiste ouverte aux différentes tendances de notre mouvement, active dans les luttes, visant au recrutement et à la préservation de ses

membres, à la propagande et à l'agitation anarchiste.

Les questions de détails, de projets concrets, et de structures internes précises de l'organisation dépendent de la motivation et du nombre de militantes qui en feront partie. Se donner des tâches sans savoir qui sera là pour les effectuer n'a pas de sens : le travail en comités permettrait de faire une avancée sur ce terrain. Plusieurs thèmes, issus des groupes de discussion de l'AG du 4 décembre au matin, pourraient structurer le travail des comités :

- Établissement d'un membrariat précis, assorti de cotisations ;
- Création d'une structure ouverte d'accueil et d'intégrations de nouvelles personnes ;
- Création d'une structure interne fermée de gestion de l'organisation ;
- Création de structures de formations ;
- Un groupe montréalais permettant à des personnes de région d'être membres ;
- Créations de comités de gestion permanents ;
- Création de caucus en non-mixité

ou en mixité choisie divers;

des formes de structuration plus concrets et motivants.

- Création de structures de non-mixités au sein des comités et de l'assemblée;
- Rédaction d'une charte politique et d'un règlement intérieur, et création d'un comité de gestion des conflits;
- Viser à l'autonomie financière de l'organisation;
- Lancer la réflexion sur les lieux d'organisations à partir desquels pourrait opérer le groupe.

Si ces points d'accords semblent suffisants à la prochaine AG, les comités permettraient de créer dès maintenant l'organisation et de se répartir les prochaines tâches, notamment :

- Création d'un moyen de communication collectif;
- Rédaction d'une charte politique;
- Rédaction d'un règlement intérieur;
- Décider ce qu'on veut pour le membrariat et les cotisations;
- Trouver un nom.

En conclusion, l'adoption de cette proposition et le début du travail en comités permettrait d'aller de l'avant avec le processus de mise sur pied d'une organisation anarchiste, d'augmenter les liens de camaraderie entre les individus qui pourraient commencer à travailler ensemble sur une base plus sérieuse et plus régulière et d'adopter des calendriers de travail et

FINDING A BALANCE BETWEEN EFFICIENCY AND PARTICIPATION: BETTER ASSEMBLIES, NOT LESS OF THEM

TL; DR SUMMARY OF MAIN POINTS:

- Continue to organize assemblies as part of forming the anarchist organization.
- Engage with the lessons learned from prior assemblies to improve how we organize future ones.
- Based on the experience of the first two assemblies:
- Integrate more of the previous discussion outcomes into the structure/agenda of the upcoming assembly
- Prioritize decision-making on near-consensus topics
- Identify the unresolved questions that need further work
- As proposed by the suivi committee, additional committees could be formed to work between assemblies on preparing proposals regarding specific aspects of the organization.

- The committees could report on the status of their work enough in advance of each assembly to give participants a chance to write and/or audio record replies that will be distributed before the assembly takes place.

Following our second assembly on December 4th 2022, the suivi committee for the formation of the anarchist organization proposed to replace the assemblies with working committees that would develop proposals for the core elements of the new organization. These major proposals would then be the basis for a “founding congress” where they would either be approved or further debated.

This is a counter-proposal, arguing that we should continue organizing assemblies and intentionally work on making them more effective. However, I also agree with suivi that it could be beneficial for committees to working on proposals between assemblies. This in itself could be one of the important ways to make the assemblies more effective. To encourage informed participation, the committees could share the latest status of their work enough in advance of an assembly that there is time for replies to be written and broadly shared.

Though some of my response is necessarily critical of their proposal, I appreciate

all the work that the members of the suivi committee have done to support this difficult process of forming a new organization with lots of people already involved. To the extent that I have been an opinionated participant in the assemblies but not been contributing to the suivi work to organize them, this counter-proposal can also be read in part as a self-critique. I write this as part of trying to translate my critical opinions into constructive contributions and I encourage others reading it to do the same.

PART I CRITICAL QUESTIONS ABOUT THE SUIVI PROPOSAL, AND ARGUMENTS FOR WHY WE SHOULDN'T GET RID OF ASSEMBLIES

If there are no broader discussion spaces, how are the committees getting feedback on their work from anyone not already on them, including from people on other committees?

I agree that in many contexts a smaller group of people can work more quickly and efficiently towards developing a plan. However, there will inevitably be political perspectives or priorities that are absent from the participants in this smaller group, and without broader feedback guiding their work there will be problems with the outcomes. This is especially significant when the work is as creative

and open ended as the formation of a new organization. Thus, there is a balance that must be found between more efficient work by smaller groups, and more participatory political direction from a larger group. The current proposal from suivi risks prioritizing the former concern while completely neglecting the latter.

In order for people to be able to give feedback, a committee would need to more broadly share updates on the status of their work, such as through the existing email list. Once this information is shared, there would have to be some way for people to respond and discuss it. One option would be for the time and place of the committee meetings to be publicized to allow people to show up and share their opinions with the committee though having random people with potentially strong opinions show up to smaller working meetings sounds potentially stressful.

s problem could be to periodically organize larger, more formal meetings where the direction of the work of all the committees could be discussed together, either to confirm that they have broader support, or to find out that some parts are controversial and may need to be reconsidered. Whether we call these broader meetings assemblies or some other label, it seems unavoidable that something like this is necessary if the formation of the organization is going to be relating in any meaningful way to anyone beyond a handful of individuals who will decide to work on these committees.

Why should all of the potential debate about the formation of the organization be postponed until the end of the process, at a single founding congress?

The proposal of the suivi committee does include one mechanism for feedback and debate about the proposals of the committees. Unfortunately, this is confined to what sounds like a single big meeting, the “founding congress”, and positioned after the committees are supposed to have already completed their work and therefore the organization as they have defined it is ready to officially begin.

To the extent that the organization benefits from broader participation by more people, we should hope that there are many people who want to show up to the founding congress to debate these proposals. However, if this positive outcome is achieved, it greatly increases the chances that the debates are not concluded by the end of a single founding congress meeting. As we all well know, big assemblies debating contentious issues are often not very efficient! Perhaps this means that the committees have to return to their work to modify the proposals based on the feedback they have now finally received, and a second founding congress or assembly or whatever it ends up being called has to be organized to continue where things left off at the end of the first one.

If we want the organization to be larger and more participatory we need to provide a real mechanism such as an assembly for a broader range of people to be involved in its formation. Postponing this mechanism until the end of the process is either going to result in an organization that is smaller and less participatory (which runs counter to the vision of the organization that has been articulated thus far), or it is going to postpone the real work of forming the organization in a way that involves broader discussion and debate.

Why would an organization that is planning to structure itself in part through large

assemblies not also use large assemblies as part of the formation of the organization?

Both as individuals and collectives, the only way we get better at doing things is by doing them, seeing how it goes, and learning from the experience. If we want to more effectively organize big assemblies or meetings that discuss and make decisions on political questions, we need to keep organizing them and learn from our mistakes when they don't go well.

If the organization is formed through a process of smaller committees that don't receive broader feedback, it is much more likely to continue operating as an organization of smaller committees that don't involve many other people. In the first two assemblies, the vision of the organization that has consistently been articulated has focused on it being public facing and open to the involvement of new people. Clearly such an organization will have to be good at organizing assemblies or something like them, and in light of this it seems like a mistake to not continue doing so as part of the formation process.

PART II SPECIFIC IDEAS FOR HOW TO IMPROVE ASSEMBLIES BASED ON EVALUATION OF THE FIRST TWO

The shortcomings of the assembly form briefly listed in the suivi proposal are that it has been “demobilizing, prevented the creation of unity and promoted inertia”. For myself, and many people I talked to afterwards, the first assembly was actually surprisingly mobilizing, giving a feeling of energy and momentum to the formation of this organization. The decision-making outcomes of the first assembly were limited and quite general, but this is not surprising considering the newness of the process.

That leaves us with the second assembly, which considering its timing is the more direct basis for the decision by *suivi* to make their proposal. I agree that this assembly did not go well, but I am not convinced that one bad assembly is a sufficient basis for stopping assemblies altogether. Instead, I think it is worth reflecting on that second assembly to identify reasons why it may not have gone well, and how similar assemblies could be done better in the future.

BUILD ON THE EXISTING WORK

For the first assembly, the *suivi* committee did a good job of drawing on the proposals and other sources to create specific topics for the discussion groups to start the day. However, for the second assembly, now further along in the formation process with more existing work to draw from (the first assembly notes, and the second round of proposals), none of this important information seemed to have been integrated into the planning of the assembly. Furthermore, what outcomes there were from the second round of discussion groups (which didn't have specific prompts) also didn't get meaningfully integrated into either the larger afternoon discussion or notes for future agenda making. Future assemblies would benefit from having their content more structured around the priorities and insights of previous discussions.

START WITH THE NEAR-CONSENSUS DECISIONS

Based on the work that has already been done, as well as more subjective impressions of how people related to the discussions, it should be possible to identify at least a few topics that everyone is more or less in agreement on but have not yet

been formalized. Prioritizing these points in the assembly allows us to more easily consolidate consensus on how to move forward with forming the organization. I remember this was being done in some way by the facilitator in the first assembly, but seemed to be absent from either the planning or the facilitation of the second assembly.

IDENTIFY THE UNRESOLVED QUESTIONS THAT REQUIRE MORE WORK

Even if there is near-consensus about many important things, inevitably there will still be disagreement and lack of clarity on some issues. However, we can actually view the impasses in our discussions reach as useful to the extent that they indicate the areas where more work is needed to come up with creative solutions, and build consensus across difference when this is possible. In the first assembly, there was more clarity reached about the general political direction of the organization, but very little about its structure. Afterwards, this provided the basis for a call for proposals that focused on structural questions. For future assemblies, we should be seeking to identify the issues in the discussion that are contentious or unresolved so that they can be prioritized for further thought and discussion.

The second assembly not going well is an opportunity for us to learn how to improve how we do assemblies of this kind. To stop doing assemblies at all following one less successful attempt cuts short that learning process and makes it less possible to integrate the relevant lessons into future organizing. This new organization will benefit in both the short and long term from working on improving how we organize, facilitate, and participate in assemblies.

EN DÉFENSE DU PASSAGE AU MODÈLE DES COMITÉS DE TRAVAIL

Dans le cadre de la dernière rencontre large du comité suivi, il a été décidé de soumettre à l'assemblée la proposition d'arrêter de tenir des assemblées publiques et de passer à un mode de travail en comité pour poursuivre la création de l'organisation révolutionnaire en question. Ces comités de travail auront comme but de créer des propositions d'objectifs, de principes et de structures qui seront discutés puis adoptés à un futur congrès de fondation qui marquera la naissance officielle de l'organisation. Voici un court texte pour défendre cette proposition et pour appeler l'assemblée à voter en faveur de celle-ci.

Premier argument. Les assemblées sont arrivées aux limites de ce qu'elles peuvent faire. Bien qu'elles ont eu un rôle essentiel et positif au début de ce processus, notamment pour rallier une quantité significative de personnes au projet et accueillir différentes idées et propositions, elle n'est manifestement plus capable de nous mener plus loin afin d'atteindre notre but. On a pu observer ceci dans la dernière assemblée notamment, où de nombreuses propositions et idées ont été mises de l'avant dans les groupes de discussion, mais où il a été impossible de prendre des décisions et d'avancer lors de l'AG. Il est vital de reconnaître l'impuissance de ce modèle à ce moment-ci pour nous mener plus loin et de le changer pour un autre qui pourra continuer le travail, tout en préservant les éléments positifs qu'ont amenés les assemblées (rallier plusieurs personnes, générer des idées et propositions, etc.).

Deuxième argument. La formation des comités et le remplacement de l'assemblée pour les comités et leurs travail ne représente pas quelque chose de non démocratique ou pire « d'antidémocratique. » Ce qui est proposé n'est pas une « scission » dans le processus de constitution de l'organisation révolutionnaire entre les personnes dans les comités et les personnes dans les assemblées, mais une suppression du modèle de l'assemblée et son remplacement par des comités de travail dans lesquels toutes et tous les personnes intéressé. e. s et prêt. e. s à faire du travail sont invité. e. s à se joindre. En d'autres mots : ce n'est pas une « division » du processus et des membres du processus, mais une « métamorphose » de la forme par lesquels ce processus est mené. À la place de tous.te. s se rencontrer en assemblée pour tenter d'adopter des propositions, on se joint à un ou des comités pour faire du travail interne sur des points particuliers (tout en communiquant et se coordonnant ensemble entre comités). Il en suit que c'est absurde de dire que cette proposition est non démocratique ou « anti-démocratique » parce qu'elle ne serait pas « redevable » à « l'assemblée ». Selon cette proposition, il n'existerait plus d'assemblée et plus personne qui feraient partie du processus de création de l'organisation qui ne serait pas dans un comité. Il n'y a donc rien ni personne envers lesquels les comités devaient être « redevables ».

Troisième argument. Bien que les comités (tout comme le modèle des assemblées d'ailleurs) et le travail de comité peuvent présenter des problèmes, dont le plus

grand est celui de l'accessibilité, ceux-ci peuvent être résolus en grande partie. Voici quelques propositions pour rendre plus accessible l'appartenance et la participation aux comités de travail : s'assurer de faire les rencontres à des moments où les gens ne travaillent généralement pas, organiser des événements/recontres/discussions informelles, publiques et ludiques pour donner de l'information aux gens et leur montrer comment ils peuvent s'impliquer, voire s'il est possible de faire de l'entraide pour des camarades ayant besoin d'un coup de main matériel ou financier afin que celles et ceux-ci puissent participer, etc.

L'assemblée doit prendre conscience de soi et de ses limitations en reconnaissant qu'elle ne peut plus jouer un rôle positif dans le processus de construction de l'organisation révolutionnaire. Elle doit donc se dissoudre elle-même et former à la place des comités de travail. Les gens qui assistaient (ou pas) aux assemblées et qui sont intéressé. e. s de travailler à la construction et éventuellement à la participation dans une organisation révolutionnaire sont invité. e. s à se joindre à un ou des comités pour continuer le processus sous cette nouvelle forme.

QUELLE EST LA PLACE QUE DEVRAIT OCCUPER NOTRE ORGANISATION DANS LE PAYSAGE POLITIQUE DU SOI-DISANT « QUÉBEC » ?

Lorsqu'on se demande comment aller de l'avant avec notre organisation, il est important d'identifier clairement quelle est la place que nous voulons occuper dans le paysage politique du soi-disant « Québec », notamment par rapport aux groupes, partis et acteurs politiques qui s'y trouvent. Dans ce court texte, je tenterai premièrement d'esquisser certains traits importants du paysage politique de la gauche au soi-disant « Québec ». Ensuite, je mettrai de l'avant une certaine prise de position dans ce paysage politique qui, je l'espère, pourra alimenter les réflexions et éclairer notre travail pour aller de l'avant avec la création de notre organisation politique révolutionnaire.

Premièrement, présentons brièvement certains éléments du paysage politique de la gauche du « Québec », et particulièrement celui de la gauche. Ceci est une présentation très brève qui n'est évidemment pas exhaustive et qui est fondée sur mes connaissances. J'invite tous. s camarades à la corriger ou l'enrichir dans le futur. Il n'y a pas d'organisation de gauche révolutionnaire forte et ancrée dans les masses ici au soi-disant « Québec ». La plupart des groupes et partis dits socialistes ou communistes (comme le Parti communiste du Québec, la Riposte socialiste, etc.) n'arrivent pas à rejoindre et s'instaurer solidement dans

le prolétariat et les masses, ils tiennent souvent certaines positions arriérés et ils ne représentent pas ou plus une menace révolutionnaire réelle pour l'ordre capitaliste. De l'autre côté, les groupes anarchistes manquent sérieusement d'organisation, d'un discours clair et intéressant pour des travailleur.se s et des personnes opprimés puis d'une culture théorique forte. Plusieurs anarchistes frôlent avec des positions libérales à plusieurs égards, plusieurs se limitent à de la simple « lutte » contre-culturelle et plusieurs rejettent même explicitement l'organisation. Certains des groupes qui intéressent et rallient le plus de jeunes en ce moment sont des groupes écologistes comme la CEVES ou Extinction Rébellion qui n'ont pas vraiment de bagage théorique fort, qui tiennent des discours généralement assez réformistes et qui se concentrent sur des actions symboliques. En même temps, un parti bourgeois comme Québec Solidaire continue de représenter pour plusieurs personnes « la gauche » malgré sa droitisation accrue à partir de ses positions sociales démocrates et libérales initiales.

Donc, face à l'état franchement misérable de la gauche radicale et face à la montée de la droite, du nationalisme et du néo-fascisme, je soutiens que la nouvelle organisation révolutionnaire doit jouer un rôle bien précis et occuper une place

particulière dans le paysage politique : rallier les les militant. e. s sérieux. se. s des organisations communistes et anarchistes puis rallier les personnes qui sont désenchanté. e. s et frustré. e. s dans les groupes et organisations réformistes pour former une organisation politique révolutionnaire implantée solidement dans les masses puis fondée sur l'action autonome de la classe pour la destruction du système capitaliste, l'État bourgeois et les oppressions liés à ce système, puis la constitution d'une nouvelle société réellement libre, égalitaire et démocratique. Notre organisation doit se distinguer des autres groupes de gauche principalement par son ancrage au sein des classes populaires (entretenir des centres sociaux dans les quartiers populaires, avoir des représentants dans les syndicats de travailleur.se s et de locataires, offrir des services essentiels et de l'éducation gratuite, organiser des manifestations, actions et événements sociaux gratuits, etc.) son fonctionnement aussi démocratique que possible à l'interne (AG ouverte, comités de travail accessible pour membres avec formation minimale, délégués élus et révocables en tout temps pour représenter les comités, etc.) ainsi que son engagement inébranlable pour la révolution et un programme puis des actions qui reflètent cet engagement.

IL FAUT SAVOIR OÙ ON EST POUR SAVOIR COMMENT ALLER DE L'AVANT

Sur l'importance d'une investigation sociale et d'une analyse approfondie des conditions objectives du soi-disant « Québec » pour déterminer comment aller de l'avant avec notre organisation

Pour savoir comment aller de l'avant, il faut d'abord bien connaître où on se situe. Telle est la thèse simple que je défends dans ce texte. Cela implique que nous devons fonder notre travail de construction et de définition des objectifs, principes, formes et structures de notre organisation en se basant sur une analyse approfondie et critique de la société du soi-disant « Québec » (ou du territoire sur lequel on va lutter). C'est en se basant sur une compréhension claire de la situation objective dans laquelle nous nous situons et dans laquelle nous voulons intervenir que nous serons capables de créer une organisation forte et efficace, adaptée aux conditions particulières de la société capitaliste et coloniale du soi-disant Québec. Dans ce court texte, je présenterai brièvement comment ce travail d'investigation sociale et d'analyse peut être fait.

La première étape est de faire un travail d'investigation sociale, qui vise à recenser directement quelles sont les expériences et opinions des classes populaires pour ensuite les synthétiser afin d'avoir une idée de la conscience générale que la population a de la situation sociale et de ses conditions. Ce travail vise à établir un contact direct avec les masses et à s'intéresser à leurs vécues en leur demandant de détailler comment ils vivent leurs travaux, leurs logements, etc. Il vise à créer un lien de confiance et de solidarité avec les masses en même temps de développer une

plus grande connaissance de la conscience générale des gens puis de ce qui les préoccupe le plus afin de développer des liens pour travailler ensemble. Voici comment cela est résumé dans un article du journal «Kites» intitulé «A call for communist social investigation a year after the summer of rebellion»: «*By summing up the experience (of the masses), you should be able to identify some of the main concerns of the masses, the particular forms of oppression they face, and the best opportunities for organizing them in struggle.*» Voici un résumé des étapes concrètes pour mener cette investigation sociale, basée sur le même article :

«Step 1: Unite a group of people to undertake a social investigation project. (...)

Step 2: Make a plan for what kind of social investigation makes the most sense in your area. (...)

Step 3: (can be concurrent with the other preparatory steps): Do some theoretical study to prepare your crew, but don't feel like you need to study everything before going to talk to the masses. (...)

Step 4: Come up with a basic script to explain to the masses what you're doing and get them talking. (Focus sur une crise, un problème, etc. en particulier, affectant tout particulièrement cette population.) (...)

Step 5: Get your materials together. (matériel d'information, outils

d'enregistrement, cahiers et crayons de notes, etc.) (...)

Step 6: Organize your crew to be most effective on your social investigation trips.

Step 7: During your outings, try and get a broad survey of the different masses in the neighborhood, both demographically and politically. (...)

Step 8: Designate who will do what tasks after the social investigation is complete, and set deadlines. (...)" (lien pour l'article: <https://kites-journal.org/2021/04/18/a-call-for-communist-social-investigation-a-year-after-the-summer-of-rebellion/>)

La deuxième étape ou le deuxième élément de ce travail intellectuel essentiel est une analyse méthodique, approfondie et critique des conditions objectives de la société du soi-disant « Québec ». Il s'agit de faire un « état des lieux » de la situation dans ses dimensions économiques, politiques et sociales en détaillant la structure et le fonctionnement général de la société québécoise. Elle devra détailler quelle est la forme et les manifestations particulières du capitalisme et de la lutte des classes puis du colonialisme ici. Aussi, elle devra montrer au moins brièvement quelle est la position du soi-disant « Québec » dans le système capitaliste impérialiste international et en particulier le rapport du prolétariat québécois avec le reste de la classe ouvrière à l'échelle mondiale. Cette étude devra s'intéresser autant aux structures,

institutions et lois qui régissent la vie sociale, politique et économique des personnes situées au soi-disant Québec qu'aux faits empiriques concrets sur différents sujets comme le revenu, la production et la croissance économique, etc. Cette analyse devra déboucher sur un rapport qui exprimera notre compréhension des conditions objectives du soi-disant Québec qui fera office de texte de référence pour définir notre programme et notre stratégie.

Avec ses deux projets, l'investigation sociale auprès des masses et le travail d'analyse des conditions objectives de la société du soi-disant «Québec», nous serons en mesure de faire des choix éclairés dans notre travail de construction de notre organisation. Peu importe ce qu'on pense du personnage, je crois qu'on peut tous être d'accord avec Lénine lorsqu'il affirme qu'il n'y a pas de mouvement révolutionnaire sans théorie révolutionnaire. Nous devons avoir une compréhension claire et approfondie de la situation puis de la conscience des gens avec lesquels nous voulons lutter afin d'agir de manière sérieuse et efficace pour atteindre nos buts puis d'éviter de se baser sur des préjugés ou de sombrer dans des schémas idéologiques figés qui nous éloignent de la réalité plus qu'ils nous aident à la comprendre et y intervenir.

CONTRE LA PROPOSITION DU COMITÉ DE SUIVI D'ABOLIR LES ASSEMBLÉES

1. Je trouve préoccupant le fait qu'après une assemblée qui n'a pas été très efficace, on puisse en arriver à la conclusion qu'il est manifeste que les assemblées ne fonctionnent pas, qu'elles sont démobilisantes et qu'il faut en conséquence les abolir. Je pense que ce ne sera pas la première fois qu'on rencontrera des obstacles. Il va en avoir encore des réunions qui ne marcheront pas très bien. Des moments où on trouve que les choses ne bougent pas assez vite. Mais je pense que le mieux est de trouver des façons pour améliorer les assemblées/réunions, et non de changer complètement le modèle décisionnel qui par ailleurs a été adoptée à la deuxième assemblée tenue en décembre («Que le mode d'organisation du groupe se fasse autour d'assemblées générales régulières.»).

2. Je pense que le sentiment de vouloir aller vite peut parfois nous empêcher de bien faire les choses. Ceci est un point que j'ai pu discuter avec d'autres camarades à l'assemblée non-mixte de genre. Vouloir ne pas perdre du temps peut nous amener à ne pas prendre le temps nécessaire pour adresser des enjeux importants (et liés à l'anti oppression) et ainsi continuer à faire les mêmes erreurs qui sapent notre potentiel de puissance.

3. Concernant la question de la redevabilité. Je pense qu'il y a une certaine confusion. Lorsqu'on dit «redevables envers l'AG» ce n'est pas envers le local ou le moment. C'est plutôt une redevabilité envers l'Organisation. Si on fait du travail pour l'organisation, il faut être

redevable envers cette dernière. Quel est le point où se concentre le plus de légitimité d'une organisation? Et bien, cela dépend de différentes traditions politiques. Généralement, dans l'anarchisme, ce «point» n'est pas un comité central ou un comité de suivi, mais bien la forme d'assemblée. Ainsi, avec la proposition du comité de suivi, c'est-à-dire sans assemblée, comment les deux comités créés vont être redevables envers l'organisation? Est-ce que ce sera envers le comité de suivi? Ou une nouvelle structure (un inter-comités)? La proposition ne l'adresse pas.

4. Pour moi, une assemblée est une réunion large délibérative et décisionnelle (et l'instance avec le plus de légitimité, tel qu'adressé dans le paragraphe antérieure). On peut changer de terme, si vous voulez, et adopter cette terminologie. Ces «réunions larges délibératives et décisionnelles» peuvent aussi être semi-fermées, pour répondre à la préoccupation quant à la composition du public de l'assemblée. En plus des personnes très actives dans les comités, les personnes pouvant participer à ces assemblées/réunions pourraient être :

- Des gens dans les comités mais qui ne sont pas très actifs/actives ;
- Des gens qui sont allées à au moins une assemblée ;
- Des gens qui ne sont allés à aucune assemblée ni rencontre des comités, mais qui sont intéressées par l'organisation et qui ont eu

une rencontre (téléphonique, présentielle, etc.) avec une personne de l'organisation pour s'assurer que la personne soit au courant des décisions votées jusqu'à maintenant, etc.

Je crois qu'il doit avoir un moyen d'inclure dans le processus de création de l'organisation des personnes avec moins de temps et d'énergie que les personnes les plus actives et impliquées dans les comités.

5. La proposition telle qu'écrite actuellement est propice à trop d'interprétations et ainsi donne trop de «pouvoir» aux comités. Par exemple, il est mentionné que le travail des comités se fera jusqu'à un «congrès de fondation». Cependant, les modalités de ce «congrès de fondation» étant laissées à la discrétion des comités, un «congrès de fondation» pourrait être, de ce que j'ai compris des discussions concernant la proposition, une rencontre fermée entre les personnes des comités où le travail des comités est officiellement adopté.

6. Il me semble que dans les besoins qui ont motivés le processus de création de cette organisation, il y avait l'idée de pouvoir amplifier le travail existant des organisations, groupes et collectifs dans l'extrême gauche, d'améliorer la coordination entre ceux-ci, bref, d'être en connexion avec ce qui existe déjà. Par ailleurs, un des objectifs ayant été votés à la première assemblée fût «Appuyer les autres organisations et amplifier les luttes». Je crois

que la formule de passer UNIQUEMENT à des comités de travail va à l'encontre de cet esprit-là. Dans un des petits-groupes de discussion du matin de la première assemblée (structure je crois), il était nommé qu'il faut composer avec le fait que beaucoup de personnes sont occupées avec le travail qu'elles font dans d'autres groupes et il ne faut pas rajouter de la lourdeur. Ainsi, il faut comprendre que pas tout le monde intéressé par l'organisation va pouvoir s'impliquer à fond dans le travail des comités.

7. OUI AUX COMITÉS DE TRAVAIL. Rien de ce que je dis dans ce texte va à l'encontre de l'idée de créer des comités de travail. Je crois effectivement que ceux-ci vont aider à ce que le processus soit plus efficace et plus intéressant. Je crois que l'idée du texte «FINDING A BALANCE BETWEEN EFFICIENCY AND PARTICIPATION: BETTER ASSEMBLIES, NOT LESS OF THEM» concernant la publication et diffusion des travaux des comités (dans la liste de diffusion ou autre) est très intéressante. De cette façon-là, le travail des comités pourra être enrichi par les contributions des autres personnes moins actives dans les comités. Également, les comités pourraient aussi appeler à des réunions larges lorsque certaines questions plus «touchés» sont abordées. Les personnes qui sont moins actives mais qui voudraient s'impliquer un peu pourraient alors venir à celles-ci.

8. Je crois que la façon de procéder proposée par le comité de suivi n'est pas antidémocratique. Cette façon de s'organiser peut très bien convenir. Cependant, pour moi, elle se rapproche de la forme d'un groupe (plus ou moins) affinitaire et n'est pas propice à la forme d'organisation

large, ouverte et publique que l'on souhaite (ait) faire.

Propositions pour aller de l'avant ensemble

Que l'on fonde des comités de travail dont la fonction sera de produire en vue d'une ou des assemblées de fondation des propositions concernant les objectifs et principes de l'organisation (charte, visées, etc.) et la structure (membrariat, financement, dynamiques métropole-régions, etc.);

Que l'on ne tienne pas d'autres assemblées où sont discutés des principes généraux et structurels avant cette ou ces assemblées de fondation;

Que le travail de ces comités de fondation provisionnels soit présenté lors de cette ou ces assemblées de fondation pour adoption et que la délibération et modification puissent être possibles séance tenante, le tout dans une logique de respect envers le travail accompli par les camarades desdits comités et de reconnaissance du degré d'implication varié;

Que les comités de fondation provisionnels décident le nombre d'assemblée(s) de fondation jugée(s) nécessaire(s) pour la présentation-discussion-adoption des propositions travaillées par les comités (une seule assemblée de fondation pouvant être une option, la terminologie de celle-ci laissée à la discrétion desdits comités et pouvant ainsi être nommée «congrès de fondation»);

Que le degré de publicité de cette ou ces assemblées de fondation ne soit pas moindre que celui jusqu'à présent adopté pour les assemblées, c'est-à-dire que cette ou ces assemblées soient annoncées dans la liste de diffusion;

Que les comités de travail tiennent des réunions larges et semi-ouvertes (le degré

d'ouverture pouvant être limité à la diffusion de ces réunions sur la liste de diffusion) lorsque ces comités de travail jugent opportun de le faire (par exemple, lorsque des questions plus sensibles sont traitées ou lorsque les comités jugent pertinent de délibérer en plus grand nombre), méthode ayant été employée par le comité de suivi en janvier dernier;

Que les comités de travail puissent adopter d'autres méthodes (par ex. courriels, appels de textes, etc.) pour recevoir l'input des personnes intéressées et impliquées dans le processus à un degré moindre ainsi que l'input des autres collectifs, organisations, groupes qui existent déjà et avec lesquels l'organisation veut être en lien (voir la proposition adoptée à l'assemblée du 1er octobre à l'effet qu'un des objectifs de l'organisation serait d'appuyer les autres organisations);

Que les comités aient la liberté d'organiser des événements de nature publique, conviviale et/ou ludique afin de faire connaître l'organisation à des nouvelles personnes et/ou à des fins de réseautage militant, construction d'un sentiment d'appartenance, etc.



ELEMENTS OF DISCUSSION FOR THE MORNING GROUPS ON THE PERSPECTIVES EMERGING FROM THE CHOSEN MIXITY ASSEMBLY ON 11 MARCH.

All discussions related to the proposal submitted at the GA on 11 February could be put forward, depending on the wishes of the participants in the discussion group. The following questions can also be used to structure these discussions.

These discussions serve firstly to ensure that all those present acknowledge the considerations raised at the GA and are able to express their views. In a second phase, the Assembly will meet and hear feedback from each of the discussion groups; it will then be a matter of returning briefly to the plenary on the most central elements and taking a collective position on the will to include these considerations and dynamics at the heart of the organisation's process.

- How to ensure that the core of the organisation is feminist and queer, both in its composition and in its political positions?
- How can we ensure that the relationship between activities without cis men and mixed gender activities is fruitful rather than paralysing or demobilising?
- How can political committee work enhance accountability?
- How can revolutionary perspectives on inclusion be developed?
- What are the differences between a space for reflection and a space for political action?
- How can the dynamics of oppression and exclusion be minimised in a political organising context?
- What could an organisation put in place to prevent these dynamics?
- How can we reflect on revolutionary, feminist and queer perspectives in order to create a strong revolutionary movement?

CODE DE PROCÉDURES

POURQUOI UN CODE DE PROCÉDURES ?

Le présent code de procédures a été conçu pour répondre aux problèmes encourus lors des dernières assemblées. En effet, où la souplesse permise par l'absence de procédures a pu avoir pour conséquence bénéfique une prise de parole plus libre pour certain·e·s, elle n'a certainement pas rendu possible de progresser dans les ordres du jour copieux que nos matinées de discussions nous laissaient sur les bras. Qui plus est, il n'est pas dit que le manque de cadre pour la conversation soit dans le fait réellement aidant à prendre parole librement, ni que de ne pas encadrer nos discussions soit la manière la plus démocratique qui soit pour les avoir.

Parmi les problèmes concrets encourus par l'animation : l'absence de règlement permettant de décider comment traiter des appels à passer au vote, à suspendre la discussion, à passer à tel ou tel point. Ces décisions, sans code de procédure, sont remises à l'arbitraire de la présidence de l'assemblée, ce qui est cause de malaise pour la salle et pour le praesidium.

Il nous a donc semblé judicieux de proposer des manières réglées de traiter des propositions soumises à l'assemblée. Par exemple, le code proposé empêche la confusion quand est soumise une proposition de modifier une proposition sur la table, ou encore, empêche que les appels à clore la discussion soient reçus ou refusés par le seul arbitraire de la présidence.

Si nous espérons prendre des décisions collectivement, il est nécessaire de

se questionner sur les modalités des discussions et processus décisionnels. Nous espérons que l'outil que nous nous offrons pourra nous engager sur la voie d'une plus grande transparence à nous-mêmes en tant que groupe, quant à ce que nous croyons être de bonnes manières de porter ensemble et de partager des jugements sur les affaires qui nous concernent.

ANIMATION ET ORDRE DU JOUR

Le comité organisateur, en plus de la logistique, se charge de préparer une équipe d'animation (Animation, Secrétariat, Senti) et un ordre du jour. Ce dernier est présenté au début de l'assemblée et est modifiable selon les modalités prévues plus bas (voir Amendements).

TOURS DE PAROLES ET PROPOSITIONS

L'assemblée fonctionne avec des tours de paroles et des propositions performatives et recevables dans le point donné. Ainsi, dans un point de l'ordre du jour donné, les participant·e·s de l'assemblée peuvent prendre un tours de parole afin de soumettre une proposition à la salle si cette dernière est :

- 1) Performative, c'est-à-dire qu'elle mène à une action qui se produira dans un temps court ou une prise de position de l'organisation ;
- 2) Appuyée par une autre personne participante ;
- 3) Recevable dans le point de l'ordre du jour en cours, c'est-à-dire qu'elle est raisonnablement en lien avec le thème du

point en cours. Si l'animation juge que la proposition n'est pas recevable dans ce point elle doit :

- Dans le cas où un autre point de l'ordre du jour s'y prêterait, notifier la personne de revenir avec sa proposition lors de ce point.
- Dans le cas où aucun autre point de l'ordre du jour tel qu'adopté ne s'y prêterait, l'animation doit immédiatement soumettre à l'assemblée une proposition de rajouter un point à l'ordre du jour pour pouvoir traiter de cette proposition ultérieurement. Si l'assemblée vote en faveur de l'ajout d'un point, ce dernier sera placé immédiatement après le point en cours.

Une fois une proposition acceptée par l'animation, une période de débat s'ouvre où les personnes participantes peuvent prendre des tours de paroles pour s'exprimer sur la question. Lorsqu'il n'y a plus de tours de paroles ou que la question préalable (voir plus bas) est adoptée, la proposition est soumise au vote.

Les propositions sont adoptées lorsque qu'au moins 50 % +1 de l'assemblée vote en faveur. Si 50 % +1 mais moins de 66 % ($\frac{2}{3}$) votent en faveur d'une proposition, l'adoption est considérée faible, si 66 % ($\frac{2}{3}$) ou plus votent en faveur d'une proposition, celle-ci est considérée forte.

TOURS DE PAROLES

Afin de favoriser la participation de toutes et tous, les tours de paroles sont limités à

2 m par interventions, et les personnes ne s'étant pas encore exprimées sur une proposition ont priorité sur celles l'ayant déjà fait.

PROPOSITIONS PARTICULIÈRES AVEC DÉBAT

Amendements :

Lors d'un débat sur une proposition, un-e participant-e-s de l'assemblée peut prendre un tour de parole pour proposer un ajout, retrait, modification ou scindage de la proposition qui ne modifie pas le sens de cette dernière (au jugement de l'animation). L'animation doit alors demander à la salle si l'amendement convient à tout le monde. S'il y a opposition, l'animation ouvre alors une nouvelle série de tours de paroles sur l'amendement au terme duquel un vote sur ce dernier aura lieu. On revient ensuite sur la proposition principale, telle qu'amendée ou non. Une proposition de sous-amendement n'est pas recevable en tant que telle mais l'animation peut consulter la salle afin de voir si elle ferait l'unanimité. Dans le cas contraire, la personne l'ayant proposée est invitée à revenir après l'adoption ou le rejet de l'amendement.

Reconsidération :

1) Si l'adoption d'une proposition est forte, le sujet est considéré clos et il n'est pas possible de revenir plus tard dans l'assemblée sur la proposition ou sur le thème de celle-ci.

2) Si l'adoption d'une proposition est faible, OU si la proposition a été rejetée, il est possible pour un-e participant-e de prendre un tour de parole au même point que la proposition X adoptée OU rejetée afin de proposer une autre proposition sur

le thème couvert par la proposition X dans l'objectif de dégager un plus large consensus. En ce qui concerne plus spécifiquement les propositions ayant été rejetées :

Il n'est pas possible de reprendre telle qu'elle une proposition rejetée.

L'animation est en droit de refuser une proposition qui lui semble identique à la proposition rejetée outre des reformulations cosmétiques.

Ajournement ou levée de l'assemblée :

L'ajournement est la suspension de l'assemblée avec promesse de retour pour continuer l'ordre du jour. La levée est la fin de l'assemblée. Il est possible à n'importe quel moment de l'assemblée pour un-e participant-e de prendre un tour de parole et de faire une proposition de levée ou d'ajournement de l'assemblée. Dans le cas d'un ajournement, une heure ou une date de retour doit être incluse dans la proposition. Si, suite à débat cette dernière est adoptée à 50 % +1, l'assemblée est ajournée ou levée.

PROPOSITIONS PARTICULIÈRES SANS PÉRIODE DE DÉBAT

Les propositions suivantes respectent les mêmes règles que les autres précédentes mais ne déclenche pas de débat et sont immédiatement soumises au vote de la salle.

Plénière/Discussion en comités :

Lorsqu'une question demande un débat plus large que ce qui est possible dans le cadre d'un débat sur une proposition, l'animation ou la salle peut proposer que l'on tienne une discussion libre sur un thème pour une durée donnée. La plénière peut soit se dérouler avec l'entièreté de l'assemblée ou diviser celle-ci en plus

petits groupes de discussions. Adoptée à 50 % +1.

Revenir ou passer à un autre point de l'ordre du jour :

Bien que l'assemblée progresse automatiquement dans l'ordre du jour lorsqu'il n'y a plus de propositions ni de tours de paroles dans un point, il est possible d'accélérer le processus ou de revenir à un point précédemment complété. Adoptée à 66 % (2/3) ou plus.

QUESTION PRÉALABLE

Dans le cadre d'un débat sur une proposition, une personne participante peut, entre deux interventions, demander à mettre fin aux débats et passer directement au vote. La question préalable doit être appuyée et n'est pas sujette à débat. L'animation peut la refuser si elle considère qu'elle est de mauvaise foi ou qu'elle vise à étouffer les débats. Adoptée à 66 % (2/3).

POINT D'INFORMATION

À tout moment, entre deux interventions, une personne participante peut poser une question à l'animation sur les procédures ou pour mieux comprendre où en est rendu l'assemblée.

RULES OF ORDER

ANIMATION AND AGENDA

In addition to logistics, the organizing committee takes care of gathering a facilitation team (Chair, Secretary, Caretaker) and an agenda for the meeting. The latter is presented at the beginning of the meeting, and can be amended according to the modalities discussed below (see Amendments).

SPEAKING TURNS & MOTIONS

The meeting respects speaking turns takes place in an orderly fashion in regards to turns to speak, and functions with performative proposals (Motions) that are discussed in the relevant item on the agenda. In a given item, members of the assembly may take a speaking turn to submit a motion that is:

- Performative, i.e. that leads the organization positioning or action in a short period of time;
- Seconded by another member of the assembly;
- Fit to the current agenda item, i.e. judged reasonably related to the theme discussed. If the chairperson judges the motion unrelated to the item presently discussed, they shall:

If another item on the agenda fits the motion, inform the proposer to bring their motion back then;

If no other item on the agenda fits the motion, a motion to add one to the assembly so that the motion can be discussed

then shall be immediately submitted. If the motion to add an item to the agenda is adopted, it is placed immediately after the one presently discussed.

Once a motion is received by the chairperson, a debate period begins and members of the assembly may take turns discussing it. When no more turn to speak is taken, or the previous question (see below) is called for, the motion is submitted to a vote.

Motions are adopted when at least 50%+1 of the assembly vote in favor. If 1) more than 50% but less than 66% ($\frac{2}{3}$) of the assembly votes in favor of a motion, it's adoption is considered weak; if 2) 66% ($\frac{2}{3}$) or more vote in favor, it is considered strong.

So as to encourage everyone to participate, speaking turns are limited to 2 minutes per intervention, and participants who did not yet speak on a motion are prioritized over those who did.

PECULIAR MOTIONS WITH DEBATE PERIOD

Amendments:

During a debate on a motion, a member of the assembly may use a speaking turn to propose an addition, withdrawal, or modification of certain words or sentences of a motion, as long as it does not profoundly change its meaning (left to the judgment of the chairperson). One may also propose to divide the motion in different questions, discussed separately. The chair then asks the assembly if the amendment is suitable. If one opposes, a new discussion is opened regarding the motion to amend

the motion hitherto debated, at the end of which a vote is held on the amendment. An amendment to an amendment cannot be discussed, but the chair shall ask the assembly if it receives it unanimously. Otherwise, the proposer of the motion to amend an amendment is invited to bring its proposal to modify the main motion back after the vote on said amendment has been held.

Reconsideration:

A motion adopted with a strong majority is considered a case closed, and it is not possible to reconsider it or its theme later in the same assembly.

A motion adopted with a weak majority OR a rejected motion is open to reconsideration, and a member may use a speaking turn in the same item on the agenda to propose another motion covering the same theme in order to obtain a larger consensus. Regarding rejected proposals:

It is impossible to propose again a rejected proposal;

The chair would be in its right to refuse a motion which seems identical to a rejected motion with minor reformulations.

Motion to adjourn or dismiss the meeting:

Adjournment is the suspension of the meeting with a promise to return and consider the rest of the agenda. Dismissal is the end of the meeting. At any point, it is possible to use a speaking turn to propose to adjourn or dismiss the meeting. In case of an adjournment, a time to return has to be included in the proposal. If after discussion, 50%+1 of its members vote in favor

of the motion, the meeting is adjourned or dismissed.

PECULIAR MOTIONS WITHOUT DEBATE PERIOD

The following types of motions are subject to the same rules as the aforementioned, but their proposal immediately leads to a vote.

Plenary/Committee discussion:

When a question demands larger debate than that which is possible in the context of discussing a proposal, the chair or a member of the assembly can move to hold a free discussion on a theme for a given time. The plenary may take place with the assembly as a whole, or the latter can be divided in smaller discussion groups. Adopted with 50%+1.

Motion to return to, or to skip to an item in the agenda:

Although the meeting progresses through its agenda automatically when no speaking turn is taken nor motion considered, it is possible to accelerate the process or to come back to a past item. The chair may refuse it if they consider the motion to be proposed in bad faith or in order to silence debates. Adopted with 66% ($\frac{2}{3}$).

CALL THE QUESTION

When debating a motion, a member of the assembly may, between any two interventions, ask that the debates be stopped and the motion voted on immediately. Calling the question has to be seconded and cannot be discussed. The chairperson may refuse it if they consider the motion to be proposed in bad faith or in order to silence debates. Adopted with 66% ($\frac{2}{3}$).

POINT OF INQUIRY

At any time, between two interventions, a member of the assembly may ask the facilitation animation team a question about procedures, or to better understand where the meeting is at.

LEXIQUE

Abolitionnisme des prisons :

L'abolitionnisme est un courant politique soutenant les luttes des détenus et visant à l'abolition du système carcéral.

Essentialisme/Essentialiser :

L'essence renvoie à une propriété qui constitue une chose, le principe en vertu de quoi cette chose existe. Par exemple : « il est dans l'essence d'un poisson de vivre dans l'eau » ou « c'est dans l'essence d'un carnivore de manger de la viande ». Dans ce contexte, essentialisme est entendu comme l'attribution abusive de propriétés à des groupes sociaux donnés comment étant essentielles. Essentialiser revient donc soit à attribuer de telles propriétés comme nécessaires à l'identité des personnes qui constituent ces groupes sociaux, soit à les réduire à ces propriétés.

Mixité choisie :

La mixité choisie, comme la non-mixité, fait référence à des espaces d'où sont stratégiquement exclus certaines personnes sur des bases d'identité. La différence avec le terme de non-mixité se trouve dans la reconnaissance de la pluralité des identités se retrouvant dans ces espaces.

Proposition performative :

Proposition exprimant une action dont la mise en œuvre est concevable et vraisemblable. Par exemple, « je propose que nous soyons plus inclusif/ve·s » n'est pas exactement performatif, et gagnerait à être reformulé pour impliquer une marche à suivre ou des pratiques concrètes à mettre en place.

Provisionnel (le) :

Adjectif de la même famille que « provision », qui a un caractère temporaire, en attendant qu'une décision soit prise.

Redevabilité :

Principe selon lequel les individus sont tenus responsables de leurs actions et de leurs décisions. En contexte d'organisation, cela renvoie aussi aux liens qui unissent les membres par rapport à leur engagement et à leurs lignes politiques.

Lined area for handwritten notes or text.



Plongez-vous dans le peuple, vivez avec lui et pour lui. Ayez du cœur pour ses misères et pour ses douleurs ; considérez-le non plus comme un instrument nécessaire à la réalisation de vos idées politiques, mais comme le but suprême de tous vos efforts. Apprenez à l'aimer et à le respecter, et comprenez que si vous avez beaucoup de choses à lui enseigner, vous en avez encore plus à apprendre de lui. En retour des pensées que vous lui apporterez, il vous apportera toute la richesse de ses instincts. Vous lui donnerez les formules de la vie, il vous donnera la vie. De l'union de votre pensée avec son instinct naîtra la vie populaire.

Bakounine